



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Banque de Montréal conclut un programme d'achat automatique de titres

MONTREAL, le 10 janvier 2025 – La Banque de Montréal (TSX : BMO) (NYSE : BMO) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu un programme d'achat automatique de titres (« PAAT ») avec son courtier, BMO Nesbitt Burns Inc. afin de faciliter le rachat d'actions ordinaires de BMO (« actions ordinaires ») dans le cadre de son intention déjà annoncée de racheter à des fins d'annulation jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Bien que le PAAT ait été approuvé par la Bourse de Toronto, l'achat d'actions ordinaires dans le cadre du PAAT ne commencera qu'après l'approbation de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et la Bourse de Toronto (TSX).

Le nombre réel d'actions ordinaires achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le moment des achats et le prix auquel les actions ordinaires sont achetées dépendront de la discrétion de la direction en fonction de facteurs tels que les conditions du marché et l'adéquation du capital. Le prix d'achat de toute action ordinaire rachetée par la Banque dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera le prix du marché au moment de l'acquisition. La Banque consultera le BSIF avant de procéder à des achats. La Banque de Montréal a l'intention de déposer un avis d'intention auprès de la Bourse de Toronto à cet égard et, sous réserve des approbations réglementaires, l'offre débiterait après l'acceptation de l'avis par la Bourse de Toronto et se poursuivrait pendant une période pouvant aller jusqu'à un an.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent communiqué de presse contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre notamment des énoncés concernant l'intention de BMO d'établir une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « s'engager à », « viser », « perspectives », « chercher à » et « pouvoir », y compris sous leur forme négative et toutes leurs formes grammaticales.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes de nature générale ou précise. Il existe un risque

appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent communiqué de presse de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les effets.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, y compris les défis liés à la main-d'œuvre, et les variations des taux de change et des taux d'intérêt, les modifications de nos notations de crédit, la cybersécurité et la sécurité de l'information, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que la possibilité de déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, la résilience technologique, l'innovation et la concurrence, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les risques environnementaux et sociaux, notamment les changements climatiques, le marché de l'habitation au Canada et l'endettement des particuliers, les pressions inflationnistes, les changements apportés aux lois, y compris la législation et l'interprétation des lois fiscales ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement et les exigences en matière de capital, les changements de politique monétaire, fiscale ou économique, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, l'exposition à des litiges ou à des questions réglementaires importantes et leur résolution, notre capacité à faire appel des résultats de ces questions avec succès et l'échéancier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces questions, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques, à conclure des acquisitions ou des cessions proposées et à intégrer des acquisitions, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, et de réaliser les avantages escomptés de ces plans et transactions, les principales estimations et les jugements comptables et les incidences des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et liés aux infrastructures, y compris en ce qui concerne le recours à des tiers, les activités des marchés financiers internationaux, l'émergence d'urgences sanitaires de grande envergure ou de pandémies, ou leur prolongation, et leur incidence sur les économies locales, nationales ou internationales ainsi que l'aggravation qui en découle de certains risques susceptibles de toucher nos résultats futurs, les répercussions possibles de guerres ou d'opérations terroristes sur nos activités, les catastrophes naturelles, comme les tremblements de terre ou les inondations, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section des Risques pouvant influencer sur les résultats futurs et aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, de modèle opérationnel non financier, juridique et réglementaire, et sur les risques stratégiques, environnementaux, sociaux et de réputation, à la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion annuel 2024 de BMO, mis à jour

par des rapports trimestriels, qui présentent tous l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse est présentée dans le but d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes étayant les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse comprennent celles qui figurent dans les sections Évolution de la situation économique et perspectives, et Provision pour pertes sur créances du Rapport de gestion annuel 2024 de BMO, mis à jour par des rapports trimestriels. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine et à la conjoncture de marché globale, ainsi qu'à leur effet combiné sur nos activités, sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos activités. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, nous utilisons principalement les données économiques historiques, les liens passés entre les variables économiques et financières, les changements de politiques gouvernementales, ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

-30-

Relations avec les médias :

John Fenton, Toronto, John.Fenton@bmo.com, 416-867-3996

Relations avec les investisseurs :

Christine Viau, Toronto, Christine.Viau@bmo.com, 416-867-6956

Bill Anderson, Toronto, Bill2.Anderson@bmo.com, 416-867-7834

Internet : www.bmo.com

X : @BMOmedia

À propos de BMO Groupe financier

Fort d'un actif total de 1 410 milliards de dollars au 31 octobre 2024, BMO Groupe financier est la huitième banque en importance pour son actif en Amérique du Nord. Depuis plus de 200 ans et toujours là pour ses clients, BMO est une équipe diversifiée d'employés hautement engagés qui offre à 13 millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires, au Canada, aux États-Unis et dans certains marchés mondiaux. Animé par une seule raison d'être : avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*, BMO s'engage à susciter des changements positifs dans le monde et à favoriser le progrès vers une économie prospère, un avenir durable et une société inclusive.